

AVIS À LA POPULATION :
RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE
PROJET DE CATÉGORIE B AVEC ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT
ENERGIE EOLIENNE FRANCE,
Rue des Corroyeurs, 7
67200 STRASBOURG

La société ENERGIE EOLIENNE FRANCE (EEF sas) souhaite introduire une demande de permis unique visant la construction et l'exploitation de 7 éoliennes et d'une unité de production/stockage d'énergie accompagnés de leurs auxiliaires, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et de câbles électriques sur la commune d'Estinnes.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, et de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 45 du 11 juin 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable organisée pour certains projets visés dans le Livre 1er du Code de l'Environnement, ENERGIE EOLIENNE FRANCE vous invite à participer à la réunion d'information préalable virtuelle relative à l'objet susmentionné, prenant la forme d'une présentation vidéo mise en ligne.

La vidéo sera accessible les **09 et 10 juin 2021** via le lien Internet : www.eeestinnes.be

Des informations complémentaires peuvent être obtenues, pendant ces deux jours entre 8h et 17h, auprès de BAGAMBOULA Merveille joignable par téléphone au +32 494 85 80 52.

Cette présentation vidéo a pour objectif :

1. De permettre au demandeur de présenter son projet
2. De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ; de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences et de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences

Toute personne peut solliciter par courrier recommandé adressé à ENERGIE EOLIENNE FRANCE (rue de Livourne 7 boîte 4 1060 Bruxelles) une copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo. La demande doit être réceptionnée au plus tard le **06 juin 2021** (soit trois jours avant la date de mise en ligne de la présentation). Deux jours avant la mise en ligne, le demandeur envoie par recommandé les documents aux personnes l'ayant sollicité, en un seul exemplaire par adresse postale.

Toute personne pourra consulter à la commune la copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo, pendant les deux jours de mise en ligne de la présentation vidéo, sur rendez-vous pris à la commune. La présentation sera aussi disponible à partir du **09 juin 2021** sur le site www.eeestinnes.be

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours suivant le dernier jour de la mise en ligne de la présentation vidéo, soit jusqu'au **25 juin 2021**, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au collège communal d'Estinnes (Chaussée Brunehault, 232 7120 Estinnes) et une copie à ENERGIE EOLIENNE FRANCE (rue de Livourne 7 boîte 4 1060 Bruxelles) ou par mail à merveille.bagamboula@eno-energy.com en y indiquant ses nom et adresse.